

QUELQUES SURVIVANCES DE LA GLADIATURE

PIERRE FLOBERT

Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne

Les combats de gladiateurs, apparus assez tard dans l'univers des jeux romains¹, ont vite occupé une place éminente, tenant sous leur emprise, pendant plus d'un demi-millénaire, le public de l'amphithéâtre. C'est seulement en 264 a. C. que Decimus et Marcus Iunius Brutus Pera donnèrent les premiers un tel spectacle pour les funérailles de leur père, sur le *Forum Boarium*². Ces jeux funèbres valurent à *gladiator* l'épithète *bustuarius* (depuis Cicéron), ainsi que l'explique Servius, *Aen.* 10, 519. Chacun mit bientôt son point d'honneur à multiplier les combats pour gagner la popularité, d'autant plus qu'il était permis de retarder le *munus*, ce qui pouvait le faire coïncider avec une candidature. Cette cérémonie religieuse devint donc vite une manifestation de faste, courue par la foule. Térence, *Hec.* 40, déplore la fâcheuse coïncidence de la reprise de sa comédie avec les jeux donnés en 160, en l'honneur de Paul-Émile, qui eurent tôt fait de vider le théâtre. Le premier *munus* en l'honneur d'une femme — chose inouïe dans un rituel guerrier — fut donné par César pour sa fille *Iulia*³. Ce fut d'ailleurs une femme qui reçut l'hommage du dernier *munus* funèbre, Agrippine, en 59, par les soins de Néron, son fils et son assassin⁴.

En effet l'emprise de la politique, déjà grande sous la République, devint totale sous l'Empire, avec les contributions obligatoires des préteurs, puis des questeurs à Rome, où l'Empereur devint le grand pourvoyeur des

¹ Le terme ordinaire *munus* ne désigne pas un «cadeau» ou une «offrande», mais une «charge», un «service».

² Liv., *Epit.* 16, 6 (seulement Decimus); Val.-M. 2, 4, 7; Auson., *Griph.* 2, 36 (mentionne trois paires de gladiateurs, mais dans un contexte où il joue constamment sur le nombre trois); *Egl.* 16, 34; Ps. Serv., *Aen.* 3, 67. Les principales synthèses sont les articles *gladiator* de G. Lafaye dans le *DA*, II, 2, 1563-1600 (1896), V. Chapot dans le *DAFL*, VI, 1, 1275-1283 (1924), W. Weismann dans le *RAC*, XI, 23-45 (1981) et le livre posthume du regretté G. Ville, *La gladiature en Occident*, Rome, 1981, qui a brillamment renouvelé le sujet, préparé par *Les jeux de gladiateurs dans l'Empire Chrétien* dans *MAH* 78, 1960, 273-335, dont l'information surclasse la note de H. Usener, *Auflebung der Gladiatorenschulen*, dans *Rh. Mus.* 37, 1882, 479-580 (= *Kleine Schriften* I, Leipzig, 1913, 258-259).

³ Suet., *Caes.* 26, 3; Plut., *Caes.* 55, 4.

⁴ Dion., C. 61, 17, 2-5.

spectacles, tandis que les *editores* étaient en province les *duumviri* et les *seuiri Augustales*. Les occasions ne manquaient pas: inaugurations, ainsi en 29 a. C., pour le premier amphithéâtre de pierre construit à Rome par T. Statilius Taurus, ou encore pour des fêtes religieuses (Cérès en 42 a. C., les *quinquatrus*), des dédicaces (temple) de Mars Ultor, 2 a. C.), des commémorations (Actium, en 28 a. C.), etc.

Et pourtant ces tueries à grand spectacle devaient cesser au début du Ve siècle. Le christianisme a dû jouer un grand rôle dans cette suppression, par respect de la vie humaine et souci de la moralité, mais d'une part les chrétiens n'ont pas été les seuls à s'élever contre la gladiature, on connaît les textes énergiques de Sénèque⁵, d'autre part l'abolition des *munera* a demandé plus d'un siècle d'empire chrétien. D'abord les empereurs ont compté alors plus d'un criminel endurci; ensuite bien d'autres causes sont intervenues: une certaine lassitude d'une partie de l'opinion publique, le tarissement des sources de recrutement (prisonniers de guerre, esclaves non chrétiens), le coût énorme des spectacles et l'appauvrissement général (il n'est plus question de limiter le nombre des «paires» aux magistrats qui désormais se déroberent), le souci du maintien de l'ordre. D'après Théodoret, *Hist. eccl.* 5, 26, Honorius aurait décrété une interdiction après la rixe soulevée en 404 par un moine oriental, Telemachos, qui, descendu dans l'arène pour séparer les combattants, avait été lapidé par la foule. Une mesure restrictive prise par Constantin le 1er octobre 325 (*C.-Theod.* 15, 12, 1) substituait, pour les condamnés le travail dans les mines à la gladiature forcée; c'est abusivement et anachroniquement que le *Code* de Justinien, 11, 44, fait de cette décision assez timide une suppression pure et simple: *omnino gladiatores esse prohibemus*. Les combats ont dû se disputer encore pendant un certain temps, car Augustin, *C. D.* 3, 14, 2, parle d'eux au présent; un contorniate de 434 représente encore une scène de gladiature. Quant aux *venationes*, qui elles aussi entraînaient souvent mort d'homme, elles se prolongeront jusqu'au VIe siècle, même hors de Rome. Grégoire de Tours, *Hist.* 5, 17, mentionne les «cirques», *circos*, que Chilpéric fait construire — ou restaurer — à Soissons et à Paris en 577.

Bien entendu, les traces de la gladiature subsistent dans le sol avec les nombreux restes d'amphithéâtres dans tout le monde romain, à l'ouest comme à l'est. Voici maintenant quelque chose de moins évident: on peut se demander si la hantise du sang humain versé (cf. Artémidore, 5, 58), ne s'est pas portée des gladiateurs aux martyrs; dans les deux cas le sang jaillit par la carotide tranchée. Chrétiens — ou païens — les spectateurs sont restés fascinés par ces spectacles sanglants, s. Augustin par exemple, dans sa jeunesse, *Conf.* 1, 16; en 6, 13 il prête à Alypius des sentiments qu'il a dû éprouver, avec peut-être une allusion à l'*Apocalypse* (cf. n. 13): *cruenta uoluptate inebriabatur*. En effet les combats à cette époque aboutissaient à la mise à mort par égorgement du vaincu, *sine missione*, quand les deux adversaires ne s'entretuaient pas; cela déversait de véritables flots de sang dans l'arène, de quoi obséder à vie les témoins. Ainsi Polycarpe, frappé d'un

⁵ *Epist.* 7, 2-5; 90, 45; 95, 33.

coup de poignard sur son bûcher émet un tel flot de sang que le feu du bûcher s'en éteint (*Mart. Polyc.* 16, 1); s. Cyprien, *Epist.* 10, 2, 2 applique cette image au feu de la persécution et de l'enfer. Or, il faut savoir que le sang des gladiateurs tués dans l'amphithéâtre jouissait de propriétés merveilleuses pour la guérison de l'épilepsie quand on l'absorbait chaud: Celse, 3, 23, 7 (cf. aussi *Cael.-Aur., Chron.* 1, 118); Pline laisse exploser son indignation, 28, 4. Tertullien, *Apol.* 9, 10, est donc véridique en dénonçant cette monstrueuse pratique. La mort violente a toujours fait croire à des vertus magiques, ainsi chez nous longtemps la «main de gloire» ou la corde du pendu; de même la chair des bêtes tuées dans les *uenationes* était très convoitée, et pas seulement, on peut le penser, à des fins alimentaires; Tertullien, *Apol.* 9, 11-12, assimile cette nourriture à de l'anthropophagie, puisque ces animaux ont parfois tué et dévoré des hommes. Il y a pire: Scribonius Largus, 17, sans sourciller, donne une recette au foie de gladiateur!

Or, les chrétiens martyrisés dans l'amphithéâtre, en particulier lors du *meridianus ludus* ou ailleurs, étaient parfois assimilés à des gladiateurs; ainsi le parallèle esquissé par Tertullien, *Martyr.* 1, 2⁶; ils ont surtout en commun une mort violente avec effusion de sang. Les thèmes agonistiques s'éten- daient aussi au pancrace, comme on le voit dans le rêve de Perpétue, qui abat son adversaire à coups de pied dans la tête⁷. En tout cas la collecte du sang des martyrs prend des proportions inouïs. Trois exemples. Avant son exécution s. Cyprien est entouré de linges par les chrétiens pour absorber tout son sang⁸; les coreligionnaires de s. Hippolyte — à qui son nom a valu ce supplice — recueillent le sang du martyr, écartelé et mis en pièces par des chevaux indomptés, avec des toiles et des éponges⁹. Il est possible que le sang ait été ensuite pressé dans des ampoules, comme celui de s. Janvier à Naples, en tout cas, s'il n'est pas question, en principe, de procéder comme pour les gladiateurs, il reste que le sang des martyrs est un porte-bonheur, Prudence le dit clairement: «la plupart imbibent un linge de son sang qui coule goutte à goutte, pour le garder chez eux, comme une *protection* sacrée pour leurs descendants»¹⁰. Mais comment ne pas penser à la consommation du sang des gladiateurs dans le comportement excessif d'autres fidèles qui *baisent* les plaies de s. Vincent et *lèchent* le sang de ses blessures: *ib.* 337-340 *ille unguarum duplices / sulcos pererrat oculis, / hic purpurantem corporis / gaudet cruorem lambere?* Sans reprendre les imputations d'anthropophagie lancées par les païens et réfutées sans mal par Minucius Félix et Tertullien¹¹,

⁶ *Praescript. haeret.* 2, 7, il va jusqu'à comparer les luttes contre les hérésies aux combats de pugilistes et de gladiateurs contre des adversaires plus faibles qu'eux.

⁷ *Pass. Perpet. et Felic.* 10. D'une façon générale la vie du chrétien est assimilée à une lutte contre le démon et le mal; v. Aug., *De agone christiano*.

⁸ *Act. Cypr.* 4, 2 *linteamina uero et manualia a fratribus ante eum mittebantur*. Pontius, *V. Cypr.* 18, 3, montre les assistants grimpés sur des arbres comme Zachée, afin de ne rien perdre du spectacle; *ut ad Zachaei similitudinem de arboribus videretur*.

⁹ Prud., *Peristeph.* 11, 141-44 *palliolis etiam bibulae siccantur harenae, / ... hunc omnem spongia pressa rapit*.

¹⁰ *Peristeph.* 5, 341-344 *plerique uestem linteam / stillante tingunt sanguine, / tutamen ut sacrum suis / domi reseruent posteris*.

¹¹ Min.-Fel. 30; Tert., *Apol.* 7, 1; 5; 9, 13. On sait que les accusations de crime rituel et de consommation de sang humain se fondaient sur une fausse interprétation de l'Eucharistie.

reconnaissons qu'ici l'écart n'est pas grand, mais il faut faire la part de l'imagination morbide de Prudence. Il reste que le culte des reliques, d'abord limité aux martyrs, a des origines extrêmement troublantes¹².

L'obsession du sang parcourt toute la littérature martyrologique, que celui-ci soit assimilé à une «semence» (n'analysons pas trop cette «semence» liquide!) par Tertullien, *Apol.* 50, 13 *semen est sanguis Christianorum*, ou élevé à la dignité de la pourpre par s. Cyprien, *Epist.* 10, 5, 2 *nunc facta est (sc. ecclesia) in martyrum cruore purpurea*¹³.

Cette lettre 10 de s. Cyprien est fondée sur un parallèle continu du martyr et des combats de l'arène; c'est ce que résume Mappalicus d'un mot en disant au proconsul (4, 1): *uidebis cras agonem*. De là les deux distinctions qui attendent le martyr, qui triomphe dans son combat pour la foi: la palme et la couronne, déjà mentionnées par s. Paul, 1 *Corinth.* 9, 24-25¹⁴. Chose étrange alors que le refus passionné de la couronne par Justin, *Apol.* 1, 24, 2; 4; Clément d'Alexandrie, *Paed.* 2, 8, 70-73, 2; Minucius 12, 6; 38, 2-4; Tert., *Apol.* 42, 6; mais c'est qu'il est question de la couronne mortuaire des païens — que nous avons malgré tout conservée. C'est pour une raison religieuse encore, la couronne que porte le sacrifiant, que Tertullien écrit son violent réquisitoire, le *De corona* (surtout 4-10). Il est d'ailleurs question ici de couronnes de fleurs. Perspective toute différente que la vision agonistique développée dans la ligne de s. Paul par s. Cyprien: le martyr est alors comparé à un athlète ou à un soldat¹⁵. La référence aux gladiateurs, on l'a vu, est attestée, mais surtout à propos du sang versé, car il pèse un discrédit sur ce combattant vénal. La couronne est en principe de laurier, nous le verrons. En tout cas la couronne devient l'attribut ordinaire du martyr à partir des lettres citées de s. Cyprien et de Lactance, *Inst.* 4, 25, 10; *Mort.* 1, 1; l'expression «couronne d'imortalité» apparaît déjà dans le *Martyre de Polycarpe*, 17, 1. Le recueil de Prudence sur les martyrs, *Peristephanon*, doit son titre à ce symbole agonistique, devenu courant¹⁶, si bien que *coronatus* signifie «martyr» (Cypr., *Epist.* 10, 1, 2; Prudence, *Peristeph.* 8, 9; *Sacr. Leon.* p. 455 *tit.*; «les quatre saints couronnés»). La diffusion de *palma* est comparable et on a vu que les deux étaient couramment associées: Tert.,

¹² Les fidèles de s. Hippolyte recueillent minutieusement les moindres lambeaux de son corps, Prud., *Peristeph.* 11, 135-140 (le réalisme du poète, qui décrit un tableau, est presque insoutenable); ceux de Polycarpe rassemblent ses cendres.

¹³ C'est avec raison que le vieux *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de l'abbé Martigny (3^e éd., Paris, 1889) contient une entrée «sang des martyrs» (c. 710-714). *L'Apocalypse*, 17, 6, représente Babylone (Rome), qui s'enivre du sang des martyrs.

¹⁴ S. Cyprien, dans sa citation (4, 3), écrit *palmam*, tandis que la *Vulgate* porte *brauium*, adaptation de βραβεῖον «prix, trophée».

¹⁵ Respectivement *athleta Christi*: Ambr., *Job* 2, 1, 2; *Aug.*, *C.D.* 14, 9, 2; J. Cassien, *Inst.* 5, 17, 1; etc. et *miles Christi* (cf. s. Paul, 2; *Tim.* 2, 3): *CYPR.*, *Epist.* 58, 11; 28, 2, 4; J. Cassien, *Inst.* 1, 1, 1; etc.

¹⁶ «*Palma et laurus*», dans *MAH* 48, 1941-1946, p. 109-131 (= *Patristique et humanisme*, Paris, 1976, p. 157-172); la lettre *L* est lue *laurus*, parce que cette alliance est attestée sur une inscription (p. 126 = 168), mais avec *uiret* le sens est plutôt végétal: «palmier» et «laurier»; d'autre part le nom attendu de la «couronne de laurier» est *laurea* (sc. *corona*, depuis Plaute et Cicéron), plus courant que la métonymie *laurus* («laurier» → «couronne de laurier»); notons seulement l'association de *palma* et de *laurea* chez Prudence, *Perist.* 5, 538-540 *palmam (...)* *laureas*.

Scorp. 6, 5; *Aug., C. D.* 8, 27, 1, etc. Un monogramme fréquent sur les contorniates porte même les lettres *P E L*, lues par Marrou *palma et laurus*¹⁷. Cet emblème auspiceux est-il antichrétien ou chrétien? La question reste posée; mais un chrétien aurait eu tort de s'en formaliser, car n'est-ce pas un symbole de la victoire sur la mort, sous le patronage des martyrs? La couronne et la palme symbolisent la victoire dans les jeux et dans de nombreux concours. Dans l'ensemble des représentations ce sont les cochers victorieux qui portent majoritairement une palme, tandis que les gladiateurs reçoivent outre la palme (cf. *Suet. Calig.* 32, 2), une couronne, après une brillante victoire: les inscriptions, comme les graffites, dénombrent leurs combats et leurs couronnes. Beaucoup de reliefs de gladiateurs les montrent environnés de leurs couronnes, avec parfois une palme à leurs pieds ou dans leur main¹⁸. On voit donc que les deux symboles coexistent chez les gladiateurs; dans l'imaginaire du chrétien un gladiateur devait toujours se proliférer derrière le martyr: sang, palme et couronne. La différence est cependant de taille, puisque c'est en mourant, vidé de son sang, que le chrétien remporte la victoire.

Après cette «étude en rouge», il convient de se demander si la gladiature a aussi laissé des traces dans la langue. Assurément le carnage des gladiateurs s'est achevé par la disparition de leurs noms multiples; d'autres termes appartiennent au vocabulaire commun, par exemple *magister* «entraîner» (cf. *maître d'armes*). C'est aussi le cas pour la «paire» qui à côté de son emploi général a le sens technique de «couple de gladiateurs opposés l'un à l'autre»; nous avons affaire à un neutre substantivé *par* (depuis Cicéron) dont le pluriel *paria*, très usuel, a produit un substantif féminin (cf. *arme, feuille, graine*, etc.). En revanche, il importe de s'arrêter un peu sur *battuere* «frapper, battre» (depuis Plaute), qui sert à caractériser l'escrime que pratiquent les gladiateurs avec la baguette, *rudis*, sous la direction d'un *magister* ou *doctor* (cf. *Suet., Calig.* 32, 2; 54, 1); il est possible — mais non certain (cf. *depsere*, etc.) — que de «s'escrimer» on soit passé au sens grivois attesté chez Cicéron, *Fam.* 9, 22, 4 et pour *debattuere* chez Pétrone, 69, 3. Les formes romanes (*battre*, etc.) remontent à la variante vulgaire *battere*, assez fréquente: Fronto, *M. Caes.* 3, 17, 5 *battunt*; Chiron 25 *battes*; Fulg., *Serm. ant.* 21 *batenda* (citant Naevius [?]); *CGL* IV 494, 8 *battere*; etc.¹⁹.

En tout cas, c'est le dérivé pluriel *battualia*, passé lui aussi au féminin singulier, qui, délesté de son —*u*— et recevant le même traitement que *battuere*, a donné *bataille*, it. *battaglia*, etc.; noter roum. *bătaie* «coups». Ici nous avons un terme rare exclusivement technique, désignant les assauts que

¹⁷ Outre le brillant — mais fragile — article de Marrou, on lira sur la couronne, les articles *corona* du *DA*, I, 2, 1520-1537 (1887), par E. Egger et E. Fournier, *Girlande* du *RAC*, XI, 1-23 (1981), par R. Turcan et l'édition du *De corona* de Tertullien par J. Fontaine, Paris, 1966.

¹⁸ V. les planches du livre fondamental de L. Robert, *Les gladiateurs dans l'Orient grec*, Paris 1940, qui signale, p. 224, un gladiateur pris pour un martyr...

¹⁹ On aimerait connaître l'étymologie de ce verbe expressif; on pose souvent, cf. Pokorny, *I.E.W.*, I, 111-112, une origine celtique, sans avoir de bonnes correspondances. Les Celtes étaient férus de gladiature, de là les appellations *Gallus* et peut-être *murmillo*; le même radical se retrouverait dans *andabata* (Cic., Varr.), un gladiateur aveuglé par son casque sans ouverture (cf. skr. *andha-s* «aveugle»; Pokorny, *ib.* 41).

se livrent avec la *rudis* les gladiateurs qui s'entraînent et, à leur imitation, les soldats. En effet Valère-Maxime, 2, 3, 2, nous apprend que le consul P. Rutilius, en 105 a. C., imposa le premier aux légionnaires l'escrime des gladiateurs, ce qui montre qu'à cette époque les Romains étaient des connaisseurs. *Battualia* «exercices à la baguette» est une *glossa* de grammairien, citée pour son pluriel exclusif: Charis., *GL* I 33, 25; *Exc.-Bob.*, *GL* I 549, 35 (glosé en grec); Martyr., *GL* VII 178, 6, avec l'explication: *exercitationes autem militum uel gladiatorum significat*. La forme vulgaire sans *-u-* est relevée par Cassiodore, *GL* VII 178, 4 *uulgo battalia*; *CGL* V 562, 23 donne le contrépel *bactalia*. La première attestation dans un texte appartient à la *Lex Burgundionum*, *lib. const.* 92, 2, sans la géminée: *batalia*, au sens moderne de «rixes, batailles». Chose curieuse, l'emploi spécial «duel judiciaire» se rencontre à l'époque carolingienne; l'empreinte latine du combat singulier est donc restée profonde. On remarquera que la valeur ancienne, en français et en italien, «ligne de bataille, rangée de combattants» (cf. *bataillon* emprunté à l'italien), se réfère à un ordre stratégique, conservé dans *bataille rangée*, qui a été appris à l'exercice; son contraire est la *mêlée*. En revanche *battuator* «bourreau», Martyr., *GL* VII 178, 7, ne semble pas responsable de *batteur*, qui est de formation romane, même dans ses acceptions militaires: *batteur d'estrade*, éclaireur chargé de faire la reconnaissance de la route (cf. *battre les buissons*, *battue*) ou belliqueuses: *batteur de fer* «spadasin» (Mol., *Bourg. gent.* 2, 2), qui sont purement contextuelles (cf. *battre l'enclume*, *le fer*, etc.).

La gladiature, on a pu le constater, n'a donc pas disparu entièrement avec la suppression des jeux; elle avait marqué métaphoriquement et même culturellement le christianisme à ses débuts et son lexique survit au moins dans un terme, *bataille*, annexé au vocabulaire militaire.

²⁰ Cf. Niermeyer, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leiden, 1976, s. v. *batalia*, p. 87 (chartes de 870 et 925).